

UDK 811.133.1'367

811.133.1'42

Izvorni znanstveni rad

Rukopis primljen 29. IX. 2021.

Prihvaćen za tisak 25. III. 2022.

doi.org/10.31724/rihjj.48.1.16

Anna Kucharska

Katolicki Uniwersytet Lubelski Jana Pawła II

Aleje Racławickie 14, PL-20-950 Lublin

orcid.org/0000-0002-2318-5971

akucharska@kul.pl

LA PRÉSENCE DE L'ÉNONCIATEUR DES ASSERTIONS CAUSALES DANS DES DISSERTATIONS ÉCRITES PAR LES ÉTUDIANTS DE FLE

L'article vise à analyser la causalité en tant que moyen argumentatif dans les dissertations écrites par les apprenants de FLE. La dissertation est une tâche souvent utilisée pendant les cours de langue étrangère pour enseigner et vérifier la capacité des apprenants à mener à bien le discours argumentatif. Nous présumons que le locuteur qui écrit une dissertation, considérée ici comme un énoncé argumentatif, crée un acte de parole avec le but de persuader ses interlocuteurs. Pour atteindre cet objectif plus facilement, il est censé nuancer les relations causales en les modifiant soit par la citation de données objectives, scientifiques, soit au moyen d'une vision particulière d'une autorité ou du groupe auquel appartient l'interlocuteur. L'analyse des compositions permettra d'observer l'attitude des locuteurs par rapport à la tâche de production écrite dans le cadre de leur formation linguistique.

0. Introduction

L'argumentation constitue un discours que le locuteur utilise afin de convaincre les interlocuteurs de partager son opinion. Inconsciemment, chacun profite d'un éventail de techniques argumentatives dès son enfance. Au fur et à mesure du développement cognitif et des connaissances relatives à la formation, les techniques s'affinent et le locuteur se perfectionne pour les appliquer. Ce processus est naturel et observable dans la communication quotidienne. Cependant, les cher-

cheurs (Bernstein 1990: 171–173; Bronckart 1997: 79; Delcambre 2007: 27–39; Lafont-Terranova et Colin 2006; Schneuwly 2007: 13–26; Schneuwly 2009: 19–22) ont confirmé que le discours scolaire/universitaire se caractérise par ses propres règles qui ne correspondent pas à celles des discours présents dans la réalité extra-scolaire. On peut donc supposer que le discours argumentatif dans le cadre scolaire ait également ses traits particuliers (Kucharska 2019: 135–161) qu’il faut examiner sous différents aspects, notamment les rapports entre le destinataire et le destinataire et les procédés rhétoriques. Les relations causales constituent une technique argumentative puissante et fréquemment utilisée qui permettent à l’énonciateur d’augmenter sa force persuasive. Dans le présent article nous analysons les rapports entre le locuteur et l’énonciateur dans les relations causales au sein du discours argumentatif en FLE.

1. La dissertation

Dans le système éducatif polonais, au cours de l’apprentissage/l’enseignement des langues étrangères, particulièrement au niveau avancé, on exige des apprenants qu’ils écrivent des dissertations. Ce genre, qui n’existe que dans le contexte formel scolaire ou universitaire, est très hétérogène et continue à susciter des controverses. Ses opposants lui reprochent son caractère artificiel (Beacco 2007: 238). D’ailleurs, sa structure et même le type textuel auquel elle appartient (explicative ou argumentative) ne sont pas bien précisés (Collinet 2013: 5).

Théoriquement, il s’agit d’un genre du discours argumentatif. Le rédacteur d’une dissertation est censé avoir pour objectif d’exprimer son opinion sur le sujet et la faire partager par le public (Denizot 2013: 165). Pourtant, il reste à examiner si la dissertation est vraiment un texte argumentatif dans lesquels l’auteur cherche à convaincre ses interlocuteurs, ou si elle consiste plutôt en un texte contenant des arguments¹, étant donné que les règles de rédaction des dissertations prescrivent l’exposition des arguments en faveur et en défaveur d’une question (Colson 1987: 29; Dutka 2008: 81; Gatta, Pugliese 2006: 177). Mikolajczak-Thyrion (1992: 62), Gabor (2014: 70), Scheepers (2013: 112–113) distinguent plusieurs variantes ou

¹ La présence d’arguments dans le texte ne détermine pas son genre argumentatif (cf. Eggs 1994: 8; Jacquin 2009: 171; Mikolajczak-Thyrion 1992: 12).

même différents types de dissertations. Il n'est guère surprenant que l'apprenant confronté à la tâche d'écriture d'une dissertation se montre perplexe, étant donné que les types de dissertations changent en fonction de chaque matière scolaire². En outre, il est conscient que c'est le professeur qui est son unique lecteur et que le but de son travail est typiquement formatif. Compte tenu de toutes ces réflexions, nous pouvons conclure que le seul point commun à toutes les dissertations est la présence d'arguments.

2. Les arguments construits sur le lien causal

Les relations causales sont à l'origine de plusieurs types d'arguments. Selon la classification des techniques argumentatives³ élaborée par Perelman et Olbrechts-Tyteca (1976), le lien causal fait partie des arguments basés sur la structure du réel. Nous allons immédiatement expliquer ces termes pour la suite de l'analyse. Les arguments qui appartiennent à ce vaste groupe sont tirés de la réalité, voire des phénomènes, des personnes, des faits qui existent soit dans la vie réelle, soit dans les opinions communes. Or, ces arguments ne prétendent pas être objectifs et présenter une vérité. Les arguments qui utilisent les liaisons de succession entre deux phénomènes unissent un phénomène à ses causes. Ces arguments ont une grande force persuasive parce qu'ils évoquent des phénomènes connus et compréhensibles au public, donc ils sont considérés comme vrais. Ils sont également souvent utilisés pour la manipulation qui résulte de la liaison subjective ou fautive entre un phénomène (vrai, connu) et ses causes (vraies, connues) mais qui ne sont parfois pas les causes objectives du phénomène cité. Soulignons encore que d'habitude l'on établit une liaison subjective. Nous partageons l'opinion de Moeschler (2011: 341) selon lequel la relation causale associe des éventualités discursives au lieu des événements ou états de la réalité. Il en résulte que c'est le locuteur qui, en présentant des éventualités, décide d'établir un lien entre elles.

Que faut-il donc faire pour transformer une liaison subjective en une liaison objective et véridique ? Comment prouver la véracité d'une constatation ? Pour at-

² En Pologne le modèle de dissertation écrite pendant le cours de littérature et de langue polonaises est totalement différent de celui qui domine pendant les cours de langues étrangères (cf. le site officiel du baccalauréat en Pologne <https://cke.gov.pl/egzamin-maturalny/>).

³ Le terme de *technique argumentative* est proposé par Perelman et Olbrechts-Tyteca (1976: 249–665).

teindre cet objectif le locuteur peut utiliser les structures dans lesquelles l'énonciateur apparaît.

3. Le locuteur et l'énonciateur

Le locuteur est quelqu'un qui montre un énonciateur⁴ (qui peut être lui-même ou quelqu'un d'autre). L'énonciateur affirme une certaine proposition. Citons l'exemple de Ducrot (1984: 154) :

Il paraît qu'il va faire beau : nous devrions sortir.

Dans la proposition *Il paraît que* le locuteur renvoie à un énonciateur qui affirme, donc est responsable du contenu de la complétive *il va faire beau*. Grâce à ce phénomène, le locuteur qu'on identifie avec le sujet parlant, c'est-à-dire l'étudiant-scripteur, introduit un énonciateur. L'énonciateur sert toujours à soutenir l'argumentation du locuteur soit en confirmant la véracité de son opinion, soit en présentant les avis des opposants. Quand l'énonciateur remplit le rôle d'opposant, il sert paradoxalement de grande aide au locuteur qui essaie de prouver la fiabilité de sa thèse en démontrant les points faibles des opinions contraires exprimées à l'aide d'un énonciateur. Pour éviter les opinions des opposants, les rhétoriciens (par ex. Aristote 1967: I, 1355a; Perelman et Olbrechts-Tyteca 1976: 235) conseillent de les exprimer et de démontrer leur fausseté.

L'énonciateur peut aussi servir à créer *l'autorité polyphonique* où, en qualité de spécialiste ou d'expert, il justifie la véracité des opinions présentées. Le locuteur l'évoque pour valider l'argument soulevé par l'autorité des personnes citées qui assument le rôle de l'énonciateur. Cette technique est illustrée par le biais de l'exemple suivant:

Selon les prévisionnistes, le beau devrait faire son retour demain. (Herman 2014: 161).

Cependant, il faut distinguer l'autorité polyphonique, qui appartient au domaine rhétorique, de l'affirmation factuelle dont l'énonciateur est autorisé à exprimer une constatation sûre que personne ne remet en question, comme dans l'exemple:

⁴ Nous utilisons la terminologie adoptée par Ducrot (1984: 153–155).

Selon le chef de la gare, ton train a cinq minutes de retard (Herman 2014: 171).

L'énonciateur peut aussi représenter un membre d'une communauté et le locuteur peut lui attribuer des opinions reconnues comme vraies dans ce groupe. C'est un procédé argumentatif qui permet au locuteur de se rapprocher de ses lecteurs en atténuant la distance qui éventuellement les sépare.

Dans le domaine de l'argumentation, la prise en charge énonciative est une notion essentielle pour les analyses. La lexis modalisée de manière efficace peut donner l'impression que le sujet parlant fait partie de son public. Grâce à ce procédé, il diminue la distance entre lui-même et ses interlocuteurs, ce qui facilite l'adhésion du public aux opinions exprimées. La citation d'une opinion d'une personne qui jouit d'une certaine renommée crée un argument d'autorité. L'autorité de la personne citée soutient l'opinion présentée et légitime sa véracité. D'autre part, c'est aussi une source fallacieuse lorsque la personne citée est une autorité mais dans un domaine différent de celui qui est sujet du débat (Van Eemeren et Grootendorst 1992, 2009: 163). L'analyse détaillée de la typologie des prises de charge pourrait fournir des données importantes pour l'analyse de l'argumentation.

Dans cet article, nous n'analyserons pas les exemples dans lesquels le locuteur renonce à instaurer l'énonciateur ni ceux où il s'exprime sans se référer aux sources plausibles. Dans de tels cas, on a affaire à des assertions autoritaires pour lesquelles le lecteur sans connaissances dans le domaine doit faire confiance à l'autorité du locuteur (Herman 2014: 175–180) ou à tenir pour acquis la présence de certains phénomènes (Bartmiński et Niebrzegowska-Bartmińska 2012: 171).

Ici, nous n'analyserons pas non plus l'exemple de pluralité des points de vue décrit par Donaire (2012: 17–30) qui constate que même un énoncé tel que *Le mur est blanc* qui, à première vue, semble correspondre à un seul point de vue, en exprime plusieurs qui sont implicites. Cela signifie que nous pouvons interpréter cet énoncé de la façon suivante : selon un certain X le mur est blanc, mais il existe probablement des Y dont l'opinion est différente.

4. La classification des assertions

Jackiewicz (2004), inspirée des observations de Desclés et Guentcheva (1997), propose une classification des énoncés introduisant la pluralité de points de vue dans les relations causales. Elle distingue quatre types d'énoncés dans lesquels les relations causales sont prises en charge soit par le locuteur, soit par l'énonciateur⁵.

4.1. Les assertions causales assumées par le locuteur

La première catégorie embrasse toutes *les assertions causales assumées par le locuteur* lui-même (Jackiewicz 2004: 51–54). Ce sont les assertions où le locuteur admet explicitement qu'il est l'auteur des opinions citées, s'identifiant ainsi avec l'énonciateur. L'auteure en énumère plusieurs sous-catégories parmi lesquelles on trouve :

- les assertions simples ('je dis que ce qui est dit est vrai'),
- les assertions de la prédication ('je dis que ce qui est dit est établi par moi-même'),
- les assertions présentant le contenu prédicatif comme explicable ou intelligible ('je dis que ce qui est dit est intelligible ou explicable selon moi'),
- les assertions causales collectives ('je dis que ce qui est dit par la communauté (tout le monde) est vrai'),
- les constats directs d'un état de choses ('je dis que je constate en ce moment ce qui est dit').

4.2. Les assertions causales contextualisées

Une autre vaste catégorie contient *les assertions causales contextualisées* (Jackiewicz 2004: 54–57), parmi lesquelles il y a :

⁵ Jackiewicz considère le sujet parlant comme l'énonciateur ce qui ne correspond pas à la terminologie appliquée dans cet article. Pour une raison de clarté nous modifions ses catégories pour les adapter à notre terminologie. Nous rappelons que dans la suite de cet article, nous considérons le sujet parlant comme le locuteur.

- des assertions valides dans un cadre temporel ou spatial ('je dis ce qui est dit est vrai dans un contexte spatio-temporel déterminé'),
- des assertions à l'intérieur d'un cadre des connaissances ('je dis ce qui est dit est vrai pour une discipline ou une théorie donnée'),
- des assertions selon un point de vue ('je dis ce qui est dit est vrai selon X'),
- des assertions d'une prédication attribuée à un tiers ('je dis ce qui est dit a été établi par X').

4.3. Les assertions médiatisées

Les assertions médiatisées (Jackiewicz 2004: 57–58), prises en charge par une tierce personne indéterminée ('je dis qu'il y a quelqu'un qui a dit que ce qui est dit est vrai ou pas'), constituent un groupe séparé d'assertions où le locuteur prend de la distance par rapport au contenu de son énoncé après avoir introduit un énonciateur.

4.4. Les assertions caractérisées par la présence de la modalité

Jackiewicz (2004: 58–63) discerne aussi une autre catégorie *d'assertions caractérisées par la présence de la modalité* ('je dis que ce qui est dit est vrai selon une certaine modalité'). La modalité que l'on observe peut avoir un caractère ontique ou aléthique, épistémique, temporel et d'habitude.

5. La recherche

Les observations présentées ici font partie d'une recherche plus vaste (Kucharska 2019) qui porte sur le discours argumentatif en FLE dans le cadre de l'éducation formelle. Nous avons analysé 202 dissertations écrites au cours du premier semestre de l'année universitaire 2016/2017 par des étudiants de la IIème et IIIème

année de Philologie Romane (de niveau B1/B2⁶) de plusieurs universités de Pologne (Université Catholique de Lublin Jean-Paul II, Université de Varsovie, Université de pédagogie « Commission de l'Éducation nationale » de Cracovie, Université de Wrocław).

L'analyse présentée ici porte sur 101 dissertations sur un thème jugé standard et usuel *Vaut-il mieux vivre à la campagne ou en ville ?* indiqué dans la suite de cet article par la lettre A et 101 sur un thème controversé *Les musulmans constituent-ils une menace ou une richesse pour l'Europe?*⁷ auquel on assigne la lettre B.

L'objectif de l'analyse vise à observer les relations entre les locuteurs (nous les identifions aux sujets parlants, c'est-à-dire les étudiants) et les énonciateurs vers lesquels ils renvoient en évoquant les arguments construits par le biais du lien causal. Nous tenons à vérifier si, en fonction du sujet, les étudiants préfèrent utiliser l'argument construit sur le lien causal et s'ils instaurent l'énonciateur qui les aiderait à montrer la validité de leur thèse.

Avant d'analyser la présence du locuteur et de l'énonciateur, nous avons compté toutes les occurrences des relations causales dans les compositions recueillies. Pour des raisons méthodologiques, nous ne prenons en considérations que les énoncés où la causalité est exprimée explicitement. Cela en vue d'éviter une interprétation subjective qui risquerait de confondre les intentions des scripteurs qui visent à décrire une situation avec celles qui ont comme objectif de citer une relation causale en tant qu'argument. Selon la classification des arguments élaborée par Perelman et Olbrechts-Tyteca (1976), l'argument construit sur le lien causal est une technique qui consiste à prouver qu'à l'origine d'une situation, il y a des causes puisées dans la réalité commune au locuteur et à ses interlocuteurs. Après cette analyse, il en résulte que l'on trouve 34 occurrences (34/901 occurrences de techniques argumentatives – 4%) dans 20 compositions A (20/101 compositions – 20%) et 242 occurrences (242/983 occurrences de techniques argumentatives – 25%) dans 77 compositions B (77/101 compositions – 77%).

⁶ Nous avons établi le niveau des compétences linguistiques des informateurs à partir des syllabus des cours sur les sites universitaires.

⁷ Le but de proposer ce sujet controversé qui aurait pu évoquer des opinions raciales était loin de vouloir propager des idées offensantes. À l'époque (l'année 2016/2017), les attentats ont donné lieu à des discussions animées dans toute l'Europe. L'objectif était de proposer un sujet qui incite à argumenter.

La première étape de l'analyse consiste à relever les occurrences de la présence de l'énonciateur dans les énoncés contenant des relations causales. Nous observons plus spécifiquement les cas où le locuteur cède aux autres la responsabilité des opinions exprimées. Au cours de l'analyse nous nous appuyons sur la classification des assertions causales élaborée par Jackiewicz (2004).

Pour plus de clarté, nous allons maintenant présenter le tableau avec les résultats de l'analyse suivi de nos interprétations détaillées. Nous avons compté toutes les occurrences d'assertions classifiées, selon la typologie présentée ci-dessus. Les nombres de cas sont regroupés dans le tableau.

Tableau 1: Les occurrences d'assertions causales où la présence de l'énonciateur est marquée

		La dissertation A	La dissertation B
Assertions causales assumées par le locuteur	Assertions simples	1	1
	Assertions de la prédication		
	Assertions présentant le contenu prédicatif comme explicable ou intelligible	1	1
	Assertions causales collectives		
	Constats directs d'un état de choses	2	
Assertions causales contextualisées	Assertions valides dans un cadre temporel ou spatial		
	Assertions à l'intérieur d'un cadre de connaissance		
	Assertions selon un point de vue	1	
	Assertions d'une prédication attribuée à un tiers	2	1
Médiations causales	Prises en charge par une tierce personne indéterminée ou reprise d'un « ouï-dire »	2	8
Énonciations causales modalisées	Modalité ontique ou aléthique	2	1
	Modalité épistémique		
	Modalité de fréquence temporelle et d'habitude		
Total		11	12

5.1. Les assertions causales assumées par le locuteur

Premièrement, nous relevons les assertions causales assumées par le locuteur. Ce sont des exemples où le locuteur s'identifie explicitement avec l'énonciateur et il avoue directement la subjectivité des opinions exprimées. D'après la classification de Jackiewicz (2004) ce sont des *assertions simples*.

A30⁸ : Selon mon opinion grâce à beaucoup de espaces verts comme les forêts et les pâturages, la campagne offre aussi le repose en environnement naturel qui améliore de l'état de santé mentale.

Dans le groupe des assertions causales assumées par le locuteur se trouvent *des constats directs d'un état de choses*. Ce sont des arguments construits sur le lien causal renforcé par l'autorité du locuteur. Cette autorité, il la construit lui-même et par ce fait-là il légitime sa prise de parole. Du point de vue rhétorique, c'est un procédé grâce auquel le locuteur renforce son ethos qui à son tour est un élément essentiel de l'argumentation.

L'énoncé A31 illustre bien les caractéristiques de cette catégorie parce que son auteur souligne que les relations causales qui y sont présentées s'appuient sur ses observations personnelles.

A31 : La vie en ville, est-elle vraiment meilleure que celle à la campagne ? Le choix entre les deux est difficile car j'ai été élevée dans un petit village à la campagne mais depuis trois ans j'habite à Wrocław. Les arguments présentés ici sont un résultat de mon observation. (...) Le développement personnel est possible grâce aux activités sportives, culturelles et scientifiques.

Une autre catégorie d'assertions dans la classification de Jackiewicz (2004), ce sont des assertions présentant *le contenu prédicatif comme explicable ou intelligible*. Le locuteur assume la relation causale et veut essayer d'argumenter son bien-fondé. Un exemple de cette assertion est illustré par le dialogue A67 :

A67 : Mais pourquoi la ville ? Il y a de nombreuses raisons pour ceux qui choisissent une ville pour y vivre. Dans des villes il est plus facile de chercher et trouver le travail (...).

⁸ On a numéroté toutes les compositions en assignant la lettre A ou B en fonction du sujet de la dissertation suivie du numéro séquentiel. Tous les fragments sont cités dans leurs versions originales sans aucune correction.

Dans cet énoncé le locuteur donne les explications et les motifs au moyen desquels il réfute les doutes de l'énonciateur exprimés par le biais de la forme interrogative.

5.2. Les assertions causales contextualisées

La plupart des types d'assertion où le locuteur est distinct de l'énonciateur se trouvent dans un vaste groupe d'assertions causales contextualisées. Parmi ces assertions on observe un cas *d'assertion selon un point de vue*.

A94 : « La ville a une figure, la campagne a une âme » a dit Jacques de Lacretelle. Est-ce que c'est la raison pour laquelle les gens choisissent la vie à la campagne ?

Dans cet énoncé le scripteur/locuteur, pour renforcer la constatation sur les raisons pour lesquelles les gens choisissent la vie à la campagne, fait appel à l'énonciateur Jacques de Lacretelle qui, grâce à son autorité, est censé légitimer cette assertion. Même s'il s'agit d'un écrivain reconnu, on peut douter du fait que son opinion puisse être décisive et apporter un argument suffisamment favorable à la thèse qu'il vaut mieux vivre à la campagne. C'est un cas d'argument fallacieux qui prétend à l'argument d'autorité alors que le personnage indiqué jouit d'une autorité mais dans un autre domaine (Van Eemeren et Grootendorst 1992, 2009: 163).

On relève aussi un cas d'assertion de *prédication attribuée à un tiers* :

A21 : Selon des recherches scientifiques conduites par les scientifiques à l'école polytechnique de Varsovie le risque de maladies cardio-vasculaires en villes est quadruple plus grande que à des campagne particulièrement en raison de la production de nombre colossale des pollutions de l'air causé par voiture et chauffage, ainsi que de circulation de l'air mauvaise qui est causé par grande nombre de bâtiments et parce que la vie est trop stressante.

Nous voyons que l'auteur A21 évoque l'université pour rendre le lien causal plausible même si les énonciateurs qu'il cite sont imprécis. La relation causale entre les maladies cardio-vasculaires et la pollution d'air est corroborée par l'autorité des énonciateurs. Dans ce cas-là, nous observons aussi la présence de

l'argument d'autorité. D'ailleurs, il est possible qu'il s'agisse ici d'une assertion factuelle. On sait bien que la pollution contribue au risque de maladies cardiovasculaires. En revanche, nous observons ici une donnée statistique qui n'est pas confirmée et qui n'est pas communément reconnue. De plus, on sait bien qu'à l'origine des maladies cardiovasculaires on distingue plusieurs facteurs tandis que le locuteur en mentionne deux en s'appuyant notamment sur l'autorité des scientifiques. Les recherches scientifiques sont également citées dans l'énoncé B30. Le locuteur essaie de constituer un énonciateur fiable qui lui permettra de convaincre les interlocuteurs. Cependant c'est une technique fallacieuse parce que la source de l'opinion semble être crédible mais, en réalité, elle a pour effet de tromper le lecteur.

B30 : (...) les recherches scientifiques montrent que les musulmans soient l'un de plus pratiquant hommes dans la domaine religieuse.

On observe aussi un autre exemple de la même catégorie d'assertions dans l'énoncé suivant :

A68 : De nos jours, beaucoup de jeunes choisissent une ville comme lieu de vie parce qu'il y a plus de possibilités de trouver un emploi bien payé.

Dans ce cas, le locuteur présente son opinion à l'énonciateur, mais contrairement aux exemples précédents l'énonciateur l'exprime de façon indirecte en décrivant le comportement de 'beaucoup de jeunes'. De plus, le locuteur ne prétend pas utiliser l'argument d'autorité et l'énonciateur, c'est-à-dire 'beaucoup de jeunes' ne jouit pas de renommée reconnue.

5.3. Les médiations causales

Les énoncés suivants illustrent bien *une médiation causale* où une tierce personne indéterminée prend la responsabilité du contenu du message en tant qu'énonciateur. Pour exprimer son désengagement le locuteur recourt à l'expression *il paraît que*.

A15 : [...] la vie hors de l'environnement urbain est beaucoup plus tranquille, calme. Il paraît que c'est grâce au temps qui passe plus lentement.

Nous observons le même procédé dans l'énoncé B83 :

B83 : Ils [Certains] croient que les musulmans ne devraient pas venir en Europe parce que cela pourrait mettre en danger la sécurité de ses habitants.

Le locuteur instaure l'énonciateur sous forme du pronom *certain*s et par conséquent, il ne prend pas de position sur l'opinion citée.

5.4. Les énonciations modalisées

Considérons que dans *les énonciations modalisées* le locuteur fasse aussi parler un énonciateur. Les éléments modaux qui renforcent ou affaiblissent la relation causale font preuve de la présence d'opinions différentes de celles exprimées par le locuteur. Or, ils incarnent les opinions d'un seul énonciateur ou de plusieurs énonciateurs.

A92 : Peut-être en ville est plus lieux culturels et les fêtes mais la campagne a le silence, le calme et son charme. Et parce que on peut facilement se rendre au travail, on ne peut pas habiter en ville.

L'exemple mentionné ci-dessus présente l'énonciateur dont la présence est marquée par l'expression *peut-être* et par la négation. Si nous interprétons bien cet énoncé incorrect, sa signification est la suivante :

A92 : Un motif relatif au déplacement facile au travail ne peut pas être décisif dans le choix de la ville en tant que lieu d'habitation.

Si l'on comprend bien l'intention du scripteur, le locuteur laisse l'énonciateur exprimer son opinion grâce à l'adverbe *peut-être* et à la négation. L'adverbe *peut-être* sert à exprimer le doute par lequel le locuteur concède l'expression de points de vue différents. C'est le cas de la modalisation épistémique qui remet en question la constatation que dans une ville la vie culturelle est plus riche qu'à la campagne. Deuxièmement, la négation fait penser à la pluralité d'opinions⁹. Si on constate qu'on ne peut pas habiter en ville pour la seule raison du travail, cela implique qu'il y a des personnes qui pensent autrement et cette opinion contraire est exprimée par l'énonciateur.

⁹ Nous nous référons ici à l'idée d'intersubjectivité des énoncés (Ducrot 1984: 30) qui résulte d'une situation particulière de l'énonciation. Dans l'exemple cité, la négation implique un énoncé inverse affirmatif d'un énonciateur auquel le locuteur s'oppose (Duro-Courdesses 1971: 26).

Le verbe modal *devoir* utilisé par le locuteur B25 suggère un comportement différent du sien.

B25 : On doit être raisonnable parce que pas tous les musulmans sont des extrémistes.

En donnant des instructions aux tiers, le scripteur suggère que leur attitude n'est pas convenable et qu'il vise à la corriger. Autrement dit, B25 introduit la dualité des attitudes par rapport aux musulmans. Il représente celle qui est caractérisée par la tolérance tandis que l'énonciateur se trouve parmi ceux qui trouve que tous les musulmans sont extrémistes.

Nous avons inclus les phrases interrogatives dans ce groupe même si Jackiewicz (2004) ne les analyse pas. On constate que l'interrogation exprime les doutes sur les connaissances et sur la présence des phénomènes. Analysons l'énoncé A27 :

A27 : Pourquoi donc renoncer à la ville et à la vie qui est tout simplement plus facile ?

La forme interrogative suggère qu'il y a un énonciateur ou des énonciateurs qui pensent qu'il vaut mieux renoncer à la vie plus facile dans une ville pour quelques raisons que le locuteur ne partage pas. Le locuteur utilise ici une technique rhétorique qui consiste à citer les arguments possibles des opposants pour les réfuter avant qu'ils soient prononcés.

Ces analyses qualificatives nous ont permis de mieux comprendre les moyens utilisés par les locuteurs-scripteurs pour introduire un énonciateur. Cependant le petit nombre d'occurrences d'assertions causales où la présence de l'énonciateur est marquée fait suggérer que les étudiants ne soient pas conscients de la force persuasive de l'énonciateur ou qu'ils ne s'engagent pas à créer des textes argumentatifs.

6. Conclusions

Les résultats de la recherche montrent que l'argument construit sur le lien causal est un moyen rhétorique répandu parmi les étudiants (20/101 compositions A et 77/101 compositions B ; 20% et 77% respectivement). Or, plus de 77 scripteurs sur 101 se servent du lien causal pour présenter leurs opinions personnelles. Une

analyse précédente (Kucharska 2019: 404–408) a mis en évidence qu'un sujet controversé incite les scripteurs à utiliser un éventail de techniques argumentatives parfois très sophistiquées, comme par exemple l'ironie. Cela explique la différence significative du nombre d'occurrences de relations causales entre les compositions sur le thème standard et celles sur le thème controversé (34 vs 242 respectivement). Cependant, dans ce travail, en nous appuyant sur la classification de Jackiewicz (2004), nous avons voulu analyser la polyphonie énonciative utilisée pour renforcer la véridicité des relations causales. Rappelons que les relations causales associent des éventualités discursives plutôt que les faits (Moeschler 2011: 341). Pour prouver la véridicité de cette relation nuancée de subjectivité, le locuteur peut instaurer un énonciateur, un représentant d'un point de vue, dont la présence est utile pour élucider la position du locuteur. Cependant, les résultats montrent que les étudiants recourent rarement à ce procédé (11 occurrences d'assertions causales où la présence de l'énonciateur est marquée sur 34 occurrences de relations causales dans les compositions A – 32% vs 12 occurrences d'assertions causales où la présence de l'énonciateur est marquée sur 242 occurrences de relations causales dans les compositions B – 5%). Nous sommes conscients que ce petit nombre de cas ne permet pas de tirer des conclusions pertinentes, néanmoins il est digne d'essayer d'expliquer les raisons de cette présence minimale de l'énonciateur dans les compositions.

Afin d'essayer de trouver les raisons de ces résultats, il serait utile d'élargir la perspective de cette analyse. Les spécialistes soutiennent que la dissertation, en tant que forme de composition scolaire ou universitaire, est artificielle et ne sert pas à persuader les lecteurs (Bollini, Grillini et Nanni 2002: 1; Toulou et Schneuwly 2009: 153). Le sujet standard n'incite pas les étudiants à argumenter et à persuader leur unique lecteur, à savoir le professeur (Kucharska 2019). Ils créent plutôt des textes explicatifs d'où résulte le petit nombre d'arguments construits sur le lien causal. En revanche, le sujet controversé favorise l'utilisation d'arguments basés sur le lien causal parce que ces arguments sont souvent cités dans les débats publics et les étudiants les répètent. Étant donné que les étudiants ne connaissent pas la théorie de la polyphonie énonciative¹⁰, ils instaurent un énonciateur intuitivement en profitant de leurs observations sur la force persuasive des arguments entendus et lus dans leur entourage.

¹⁰ La constatation basée sur l'analyse des curriculums et des syllabus.

Toutefois, la conclusion n'est pas univoque, parce qu'il faut prendre en considération le pourcentage des occurrences du lien causal marquées par la polyphonie par rapport au nombre total des occurrences du lien causal dans les compositions. Nous remarquons que dans les compositions A un tiers de relations causales (32%) est construit avec la présence de l'énonciateur (11/34 occurrences de relations causales présentes dans les compositions A) tandis que dans les compositions B (12/242 occurrences de relations causales présentes dans les compositions B) ce pourcentage est visiblement plus faible (5%). Or, on peut conclure que même si le nombre d'occurrences des assertions causales avec un énonciateur est presque égal dans les deux types de compositions (A et B), leur fréquence par rapport à toutes les assertions de causalité est plus élevée dans les compositions A. À partir de là, sans approfondir la recherche, il est impossible de donner une raison fiable expliquant ce phénomène. On peut seulement supposer que les étudiants, en tant qu'adultes, en écrivant une composition sur un thème usuel et standard, exploité communément au cours de l'éducation élémentaire (Kucharska 2019: 191), essaient d'enrichir sa forme. Le thème controversé que nous avons proposé a été largement discuté dans les médias à l'époque, ce qui a poussé les étudiants à répéter les opinions communément répandues en pensant qu'elles sont évidentes et partagées par tous. La validité de cette conclusion peut être confirmée par le fait qu'on observe 8 cas où le locuteur a recours à une reprise d'un « ouï-dire », c'est-à-dire à une opinion exprimée par un tiers indéterminé. Cette observation constitue un point de départ pour des analyses ultérieures qui porteraient sur la force persuasive des clichés et leurs applications dans les textes argumentatifs.

Références

- ARISTOTE. *Rhétorique*. 1967. Traduction et commentaires : M. Dufour. Les Belles Lettres. Paris.
- BARTMIŃSKI, JERZY; NIEBRZEGOWSKA-BARTMIŃSKA, STANISŁAWA. 2012. *Tekstologia*. Wydawnictwo Naukowe PWN. Warszawa.
- BEACCO, JEAN-CLAUDE. 2007. *L'approche par compétences dans l'enseignement des langues. Enseigner à partir du Cadre européen commun de référence pour les langues*. Didier. Paris.

- BERNSTEIN, BASIL. 1990. *Odtwarzanie kultury*. Państwowy Instytut Wydawniczy. Warszawa.
- BOLLINI, PAOLO; GRILLINI, ANDREA; NANNI, BENEDETTA. 2002. *Scrivere*. Cappelli. Bologna.
- BRONCKART, JEAN-PAUL. 1997. *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme socio-discursif*. Delechaux et Niestlé. Paris.
- COLLINET, FRANÇOISE. 2013. *La dissertation française : un genre anté-didactique à l'épreuve du FLE (Évidences, présupposés et changement de paradigmes)*. Thèse de doctorat. Université Jagellonne de Cracovie.
- COLSON, JACQUES. 1987. *Le dissertoire. De l'art de raisonner et de rédiger*. De Boeck. Bruxelles.
- DELCAMBRE, ISABELLE. 2007. La notion de genre scolaire : points de vue didactiques. *Construire et exploiter des corpus de genres scolaires*. Ed. Boré, Catherine. Presses universitaires de Namur. Namur. 27–39.
- DENIZOT, NATHALIE. 2013. La dissertation : un genre scolaire argumentatif? Perspective historique. *Pratiques* 157/158. 165–176.
- DESCLÉS, JEAN-PIERRE; GUENTCHÉVA, ZLATKA. 1997. Énonciateur, locuteur, médiateur dans l'activité dialogique. *Les rituels du dialogue*. Eds. Monod Becquelin, Aurore; Erickson, Philippe. Société d'ethnologie. Nanterre. 79–112.
- DONAIRE, MARIA LUISA. 2012. Un point de vue polyphonique sur le point de vue. *Voix et marqueurs du discours : des connecteurs à l'argument d'autorité*. Dir. Anscombe, Jean-Claude; Rodríguez Somolinos, Amalia; Gómez-Jordana Ferary, Sonia. ENS Éditions. Lyon. 17–30. doi.org/10.4000/books.enseditions.4538.
- DUCROT, OSWALD. 1984. *Le dire et le dit*. Minuit. Paris.
- DURO-COURDESSES LUCILE. 1971. Blum et Thorez en mai 1936 : analyses d'énoncés. *Langue française* 9. 22–33. doi.org/10.3406/lfr.1971.5569.
- DUTKA, ELŻBIETA. 2008. Kompozycja jako problem (nie tylko) retoryczny. *Retoryka*. Red. Bałowska, Maria; Budzyńska-Daca, Agnieszka; Wilczek Piotr. Wydawnictwo Naukowe PWN. Warszawa. 77–97.
- EGGS, EKKEHARD. 1994. *Grammaire du discours argumentatif, le topique, le générique, le figuré*. Kimé. Paris.
- GABOR, PATRYCJA. 2014. Kompetencja retoryczna uczniów gimnazjum na przykładzie rozprawki. *Język – Szkoła – Religia* 9/2, 67–83.
- GATTA, FRANCESCA; PUGLIESE, ROSA. 2006. *Manuale di scrittura*. Bononia University Press. Bologna.
- HERMAN, THIERRY. 2014. L'argument d'autorité : de sa structure à ses effets. *Rhétorique et Cognition. Perspectives théoriques et stratégie persuasives*. Eds. Herman, Thierry;

Oswald, Steve. Peter Lang. Bern – Berlin – Bruxelles – Frankfurt am Main – New York – Oxford – Wien. 153–183.

JACKIEWICZ, AGATA. 2004. La causalité dans la langue : une question de point(s) de vue. *Intellectica. Revue de l'Association pour la Recherche Cognitive* 38. 43–67. doi.org/10.3406/intel.2004.1708.

JACQUIN, MARIANNE. 2009. Enseignement classique et approche communicationnelle dans les régulations internes. *Des objets enseignés en classe de français*. Eds. Schneuwly, Bernard ; Dolz, Joaquim. Presses Universitaires de Rennes. Rennes. 159–173.

KUCHARSKA, ANNA. 2019. *Między klasyczną retoryką a współczesną edukacją akademicką. Rozprawka w kontekście nauczania/uczenia się języka francuskiego jako obcego*. Wydawnictwo KUL. Lublin.

LAFONT-TERRANOVA, JACQUELINE; COLIN, DIDIER. 2006. L'écriture en français et dans deux autres disciplines : représentations d'enseignants. Communication présentée au 9^e colloque international de l'AIRDF. *Le français : discipline singulière, plurielle ou transversale ?* Eds. Falardeau, Éric et al. http://www.colloqueairdf.fse.ulaval.ca/fichier/Communications/J-lafont_terranova_et_d-colin.pdf (accès 16.VI.2017).

MIKOLAJCZAK-THYRION, FRANCINE. ²1992. *La dissertation aujourd'hui. Du lieu commun au texte de réflexion personnelle*. Duculot. Paris – Louvain-la-Neuve.

MOESCHLER, JACQUES. 2011. Causalité, chaînes causales et argumentation. *Du système linguistique aux actions langagières. Mélanges en l'honneur d'Alain Berrendonner*. Eds. Corminboeuf, Gilles; Béguelin, Marie-José. De Boeck – Duculot. Bruxelles. 339–355.

PERELMAN, CHAIM; OLBRECHTS-TYTECA, LUCIE. ³1976. *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Editions de l'Université de Bruxelles. Bruxelles.

SCHEEPERS, CAROLINE. 2013. *L'argumentation écrite*. De Boeck – Duculot. Bruxelles.

SCHNEUWLY, BERNARD. 2009. L'objet enseigné. *Des objets enseignés en classe de français*. Eds. Schneuwly, Bernard ; Dolz, Joaquim. Presses Universitaires de Rennes. Rennes. 17–28.

SCHNEUWLY, BERNARD. 2007. Genres écrits et oraux et forme scolaire. Enseignement et apprentissage de la langue première à l'école. *Construire et exploiter des corpus de genres scolaires*. Ed. Boré, Catherine. Presses universitaires de Namur. Namur. 13–26.

TOULOU, SIMON; SCHEUWLY, BERNARD. 2009. Des dispositifs au service de la représentation de la pensée. *Des objets enseignés en classe de français*. Eds. Schneuwly, Bernard ; Dolz, Joaquim. Presses Universitaires de Rennes. Rennes. 137–158.

VAN EEMEREN, FRANS HENDRIK; GROOTENDORST, ROB. 1992, 2009. *Argumentation, communication, and fallacies. A Pragma-Dialectical Perspective*. Routledge. London – New York.

The Presence of the Enunciator of Causal Assertion in Essays Written by FLE Students

Abstract

The article aims to analyse causality as an argumentative technique in essays written by FLE (French as foreign language) learners. The essay is a task often used in foreign language classes to teach and test learners' ability to conduct argumentative discourse. We assume that the speaker who writes an essay, considered here as an argumentative statement, creates a speech act with the aim of persuading his/her interlocutors. To achieve this goal more easily, he is supposed to nuance the causal relations by modifying them either by quoting objective, scientific data or by means of a particular view of an authority or of the group to which the interlocutor belongs. The analysis of the compositions will make it possible to observe the speakers' attitude to the task of written production in the context of their language training.

Prisutnost enuncijatora uzročnih izričaja u esejima koje su napisali studenti francuskog kao stranog jezika

Sažetak

Cilj je članka analizirati uzročnost kao argumentativno oruđe u esejima. Esej je zadatak koji se često koristi na tečajima stranih jezika da bi se učenik naučio i da bi se iskušala njegova podobnost vođenja argumentativnoga diskursa. Pretpostavljamo da govornik koji piše esej, ovdje tretiran kao argumentativna izjava, stvara govorni čin s ciljem da svoje sugovornike uvjeri u ono što govori. Da bi lakše dostigao ovaj cilj, on mora nijansirati uzročne veze modificirajući ih bilo navođenjem objektivnih, znanstvenih podataka, bilo pomoću osobitoga viđenja autoriteta ili skupine kojoj sugovornik pripada. Analiza sastavaka omogućuje promatranje stava govornikā prema zadatku pisane proizvodnje u okviru njihove jezične poduke.

Mots-clés: énonciateur, locuteur, causalité, dissertation

Keywords: enunciator, locutor, causality, essay

Ključne riječi: enuncijator, lokutor, uzročnost, esej

